

# Les espaces verts au XX<sup>e</sup> siècle

**Au cours du XX<sup>e</sup> siècle, sous l'effet de l'urbanisation et de l'industrialisation, les espaces libres se sont raréfiés, si bien qu'une politique de préservation et de création d'espaces verts est devenue nécessaire.**

**A**u début du XX<sup>e</sup> siècle, les terres agricoles, les anciennes carrières et les jardins occupent 91% du territoire nanterrien. Progressivement, le développement des industries et l'urbanisation gagnent du terrain. Dans les nouveaux quartiers, jardins, ateliers, pavillons alternent le long des anciens chemins d'exploitations agricoles. Plus de 1 000 membres, à Nanterre, adhèrent en 1938, à la Société d'horticulture et des jardins ouvriers de France, qui loue des terrains à bas prix et qui donne aussi des conférences et des leçons de jardinage. Même si la population s'accroît, il existe encore des lieux pour se promener, pour pique-niquer, pour organiser des jeux... Les anciennes carrières remblayées et «la plaine», composée de grandes parcelles abandonnées où des vignes et des arbres fruitiers poussent encore, restent des espaces de liberté où l'on peut vagabonder à loisir. Il est possible de trouver de l'herbe pour les lapins, de ramasser des escargots, de cueillir des mûres, de faire éclater des baguettes... Dans le centre ancien où l'habitat est serré, les lieux de détente, les espaces où traditionnellement se déroulent les fêtes



Le square de la Gare.

et les spectacles, correspondent au parc de la mairie, au square de la Gare et à la place du Maréchal-Foch.

À partir des années 50, la construction de logements s'intensifie et, au fil des ans, les HLM Paul-Morin et de La Source, la cité Berthelot, celle des Provinces-Françaises, puis les barres du Petit-Nanterre, celles de l'avenue

Joliot-Curie, du quartier André-Doucet, les tours du Chemin-de-l'Île vont occuper les espaces encore libres. Lors de l'édification de ces grands ensembles, la priorité est donnée au bâti et l'environnement végétal est négligé. Toutefois, Emile Aillaud, en réalisant en 1974 les tours nuages, accorde un soin particulier au traitement des sols en prévoyant des

ondulations pavées où chaque famille a son arbre. De même, en 1976, il intègre des mails plantés d'arbres au projet de construction de huit bâtiments de quatre étages aux Fontenelles nord. Vers 1980, l'évolution des conceptions de l'urbanisme se manifeste par un effort pour aménager des lieux de vie où l'habitat et les espaces sont pensés de concert.



Le parc, rue des Anciennes-Mairies.



Le jardin botanique dans le parc André-Malraux.

Aux Damades, parallèlement au bâti, on prévoit de délimiter les cheminements et les aires de repos avec des haies, d'agrémenter d'arbres les places intérieures...

De leur côté, les pouvoirs publics prennent conscience, vers 1960, de la disparition progressive des lieux de détente en banlieue, ce qui les conduit à planifier la création de parcs. Dans le cadre de l'aménagement de La Défense, un parc de 24 hectares est prévu pour le quartier d'affaires et les habitations



Il existe toujours des jardins soigneusement cultivés.

avoisinent. Jacques Sgard, son concepteur, imagine de grands belvédères recouverts de gazons et de plantations qui surplombent un étang, créant ainsi une alternance de coins tranquilles et de zones plus animées. Ce parc paysager, actuellement entouré d'écoles, de grands ensembles, et dominé par la préfecture, offre aux habitants un espace de promenade et de loisirs. De même, les coteaux du Mont-Valérien, en contrebas du fort, sont aménagés en espaces verts : le cimetière paysager de Nanterre et le parc départemental assurent la continuité avec les terrains de sport et le parc des Landes de Suresnes. Une grande promenade ceinturant l'ensemble du Mont permet aux marcheurs de suivre un parcours botanique et historique.

Dans le but d'améliorer la qualité de vie des Nanterriens, la commune, qui dispose actuellement d'un service des espaces verts où travaillent 56 personnes, mène depuis plus de vingt ans des actions variées : réalisation de mails arborés, de pelouses près de plusieurs cités ; ouverture des squares Chanzy et Juliette-Dubois-Plissonnier dans le centre ancien ; réalisation du « jardin des Acacias », qui fait partie du projet de traversée piétonne du Chemin-de-l'Île ; plantation d'arbres près des crèches, des écoles, des centres de loisirs ; embellissement de la ville par les fleurs ; sensibilisation à l'environnement par la création d'un jardin de découverte au Mont-Valérien...

La ville participe avec le département, la région Ile-de-France, l'Établissement public d'aménagement Seine-Arche, au projet d'aménagement du parc du Chemin-de-l'Île dont l'ouverture en 2004, devrait permettre aux promeneurs de se réapproprier les abords de la Seine.



Jeannine Cornaille  
Société d'Histoire de  
Nanterre